

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du lundi 27 novembre 2023

Date de convocation : 2 octobre 2023	Nombre de membres { présents : 45 absents : 38
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 29 novembre 2023	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 45
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2023-34
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Convention Lum'ACTE

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le VINGT-SEPT du mois de NOVEMBRE, lundi à 9 heures 10 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 2 octobre 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 45 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. COUVRAT-DESVERGNES Alexandre, suppléant de M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. BOUCARD Dominique, suppléant de M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'île de Ré
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers

M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. BARIBAS Patrick, suppléant de M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'île de Ré
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNEN Gilles, délégué du canton de Matha
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'île de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 38 délégués.

M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac, excusé
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire, excusé
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD, excusé
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères, excusé
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire, excusé
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac, excusé
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente, excusé
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président explique que, porté par la FNCCR, le programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine et la substitution des énergies fossiles par des systèmes énergétiques plus performants et moins carbonés. Le programme ACTEE ne finance pas directement les travaux, mais vise à favoriser le passage à l'acte des collectivités.

Dans le cadre du programme ACTEE, un sous-programme, Lum'ACTE, permet d'apporter un soutien opérationnel et financier aux collectivités désireuses de maîtriser les consommations de leurs parcs d'éclairage public et d'améliorer la performance énergétique de ceux-ci. Ce sous-programme finance notamment les diagnostics, la réalisation de schémas directeurs de rénovation, l'instrumentation et l'accompagnement des travaux réalisés par les collectivités.

A la fin de l'été 2023, le SDEER a déposé un dossier de candidature à l'appel à projet Lum'ACTE. La candidature du SDEER mettait notamment l'accent sur la valorisation :

- des développements informatiques réalisés par le SDEER sur les outils mis à disposition des entreprises titulaires des marchés éclairage public afin de renseigner les données patrimoniales du parc d'éclairage public des communes ;
- de la saisie de ces données patrimoniales par les entreprises ;
- du contrôle, par les services du SDEER, de la complétude et de l'exactitude des informations saisies ;
- de la réalisation des audits énergétiques et patrimoniaux par le service éclairage public dans le cadre des projets de modernisation réalisés en 2022 et 2023, portant sur plus de 47 700 points lumineux.

En novembre 2023, le SDEER a été désigné lauréat de cet appel à projet et attributaire d'une aide de 150 000 euros pour un projet global chiffré à 396 000 euros.

L'aide financière apportée par Lum'ACTE engage le SDEER via la signature d'une convention de partenariat avec la FNCCR, structure porteuse du programme.

Il est proposé au Comité de donner mandat au Président pour signer cette convention de partenariat.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Approuve l'ensemble des propositions qui lui ont été présentées.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*